RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ACTE DE CESSION DE PARTS SOCIALES

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- Madame ZHANG Ju [redacted] de nationalité [redacted] demeurant à [redacted] ire de Carte de séjour N° 9303396954.

d'une part

Et

- Madame XIA Zhenkai EP PANG [redacted] nationalité [redacted] demeurant à [redacted] Titulaire de Carte de résident N° 9303263815.

d'autre part

IL EST EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT:

La société " **8 ROUGES** " est une société à responsabilité limitée au capital de 2 000 Euros, divisée en 1 00 parts de 20 Euros chacune, ayant siège social à 90 RUE DE MONCEAU – 75008 PARIS **R.C.S. PARIS B 984 629 444**.

La société " **8 ROUGES** " a pour objet : Institut de beauté, beauté des mains, beauté des pieds, onglerie, épilation, extension des cils, soins du corps, modelage corporal. Vente de produits de beautés et accessoires.

Elle a été constituée par acte de SSP, en date du 02/02/2024. **La société n'est pas à la prépondérance immobilière.**

Madame ZHANG Jun est propriétaire dans cette société de 50 parts.

CESSION

Par les présentes, Madame ZHANG Jun cède et transporte [redacted] les garanties ordinaires de fait et de droit à Madame XIA Zhenkai EP PANG qui acceptent les 50 parts de ladite société au prix de 10 000 € de ladite société.

ZJ XZ

Madame XIA Zhenkai EP PANG sera propriétaire des parts cédées à compter de ce jour, avec tous les droits et obligations qui y sont attachés, la cession réalisée à la valeur nominale, intervenant sans garantie de passif.

A cet effet, *Madame ZHANG Jun* mette *Madame XIA Zhenkai EP PANG* dans tous ses droits et actions attachées auxdites parts cédées.

PRIX

le prix de cession est fixé à dix mille euro.

AGREMENT

Madame XIA Zhenkai EP PANG ayant la qualité des associés ont fait l'objet d'un agrément préalable de la part des associés de la société **8 ROUGES**. statuant dans les conditions de l'article L.45 alinéa 1 de la loi du 24 juillet 1966, par assemblée extraordinaire en date du 30/04/2025.

INFORMATION DU CONJOINT

En tant que de besoin, Madame XIA Zhenkai EP PANG avoir informé préalablement leurs conjoints de l'acquisition des parts de la société **8 ROUGES** Objet des présentes, laquelle a fait savoir qu'elle renonçait d'ores et déjà à revendiquer la qualité d'associé.

DECLARATION POUR L'ENREGISTREMENT

Il est précisé que les parts cédées ne confèrent pas la jouissance de droits immobiliers.

OPPOSABILITE A LA SOCIETE

La présente cession sera rendue opposable à la société **8 ROUGES**. par le dépôt d'un original de l'acte au siège social contre remise par le gérant d'une attestation de ce dépôt, conformément aux dispositions de l'article 4 de la loi 88-15 du 5 janvier 1988.

Tous les frais, droits honoraires des présentes et ceux qui en seront la conséquence seront supportés par la cessionnaire qui s'y oblige.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original des présentes pour l'accomplissement de toutes les formalités légales.

Fait en quatre exemplaires originaux, dont deux pour être déposés au greffe du Tribunal de Commerce, et un au siège social.

A Paris le 30/04/2025

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT ERMONT
Le 12/05/2025 Dossier 2025 00008685, référence 9504P61 2025 A 01666
Enregistrement : 25 € Penalités : 0 €
Total liquidé : Vingt-cinq Euros
Montant reçu : Vingt-cinq Euros

Madame ZHANG Jun

Madame XIA Zhenkai EP PANG

[redacted]